# FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'EXAMEN FINAL 2024

# DIPLÔME D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT DU FLE : DAEFLE

CENTRE DE PASSATION (hors Paris) :

CHOIX  EXAMEN FINAL	
EXAMEN FINAL	
	SPÉCIALISATION
Session anciennes épreuves - avril 2	2024 □ FOS
transversale 4h + spé 1h30) Date limite d'inscription : 26/03/2024	☐ FLE aux enfants
Epreuves : 10/04/2024	☐ Intégrer le numérique
Envoi des résultats : 12/07/2024	☐ Adultes peu ou pas scolarisés
ÉPREUVES FINALES 1	
Session nouvelles épreuves - mai 20	024
Date limite d'inscription: 03/05/2024	
preuves: 30/05/2024 et 31/05/2024	
Envoi des résultats : 18/09/2024	SPÉCIALISATION
Évoluer dans son milieu professionnel	☐ Enseigner le FOS
Préparer un cours	☐ Enseigner le FLE aux enfants
Animer un cours	☐ Enseigner le français aux adultes peu
□ Accompagner les apprenants par l'éva □ Phonétique	ou pas scolarisés aluation
ÉPREUVES FINALES 2	
Session nouvelles épreuves - décem	nbre 2024
Date limite d'inscription: 13/11/2024	
preuves: 12/12/2024 et 13/12/2024	24
Envoi des résultats : 14/03/2025	SPÉCIALISATION
☐ Évoluer dans son milieu professionnel	☐ Enseigner le FOS
Préparer un cours	☐ Enseigner le FLE aux enfants
Animer un cours	☐ Enseigner le français aux adultes peu
☐ Accompagner les apprenants par l'éva	ou pas scolarisés aluation
Tavoriser l'acquisition de la prononcia	ation (ex Phonétique)
Préparer un cours	<ul><li>☐ Enseigner le FLE aux enfants</li><li>☐ Enseigner le français aux adultes</li></ul>
) ) 	ession nouvelles épreuves - décent ate limite d'inscription : 13/11/2024 preuves : 12/12/2024 et 13/12/2020 proi des résultats : 14/03/2025  Évoluer dans son milieu professionne Préparer un cours Animer un cours Accompagner les apprenants par l'évoluer





– SITUATION PERSONNELLI		
☐ M ☐ Mme	Nom	
Prénom	Nom de jeune fille	
Date de naissance / /	Ville et pays de naissance :	
Adresse	Code postal Ville	
Pays	N° de tél [indicatif et numéro]	
Courriel (obligatoire pour recevoir la convocation et les résultats)	N° Portable	
Bénéficiez-vous d'une condition médicale particulière ? ☐Oui ☐Non Si <b>oui</b> , joindre un certicat médical.  Joindre à ce formulaire la ou les notification(s) de suivi pédagogique.		
TARIFS ————————————————————————————————————		
Bloc 1h30 :		
Bloc 2h :		
Une convocation vous sera adressée par votre centre de passation.		
En signant ce formulaire, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des conditions particulières de vente de l'examen final du DAEFLE et déclare les accepter.  Cette fiche d'inscription est à adresser directement à votre centre de passation (et non à Paris)		
Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et les accepter.		
Signature :	Date : /	



# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ÉPREUVES FINALES DU DAEFLE

Le prsent document a pour objet de rappeler les droits et obligations de l'Alliance Française de Paris, de ses centres agréés et des candidats en matière d'organisation des épreuves dans le respect des lois et règlements en vigueur. Ce document est applicable pour les candidats aussi bien en France qu'à l'étranger.

L'Alliance Française de Paris se réserve le droit de modifier ses conditions générales d'inscription (CGI) à tout moment. En s'inscrivant le candidat accepte sans réserve les CGI en vigueur.

# **Inscriptions**

#### Calendrier

L'Alliance Française de Paris fixe annuellement un calendrier des dates d'épreuves finales du DAEFLE. Il est ensuite porté à la connaissance des usagers (sur le site Internet de l'AF Paris) ainsi qu'auprès des centres de passation. L'examen final a lieu le même jour dans tous les centres de passation (sauf en cas de jour férié). Les inscriptions se réalisent sur une période donnée. **Aucune inscription parvenue aux services hors délais ne sera prise en compte.** 

#### **Prérequis**

Pour la session d'avril 2024 : L'inscription à l'examen final nécessite d'avoir validé les cinq modules fondamentaux et un module de spécialisation de la formation auprès du CNED. Pour les sessions à partir de mai 2024 : L'inscription aux épreuves finales nécessite d'avoir validé le contrôle continu du bloc de compétences correspondant.

## **Passation**

#### Conditions de passation

Les conditions de passation des épreuves sont fournies par l'Alliance Française de Paris à l'ensemble des centres. Si un candidat se présente avec plus de quinze minutes de retard, le centre de passation est libre de lui refuser l'accès à la salle de passation.

#### Matériel

Les copies et brouillons sont fournis par le centre de passation. Se munir d'une agrafeuse est vivement recommandé à chaque candidat pour rassembler les copies et les feuilles supplémentaires utilisées. L'Alliance Française de Paris décline toute responsabilité en cas de perte d'une ou plusieurs pages et/ou copies non-agrafées.

#### Fraude

Un flagrant délit de fraude entraîne automatiquement la note zéro à l'épreuve pour le(s) candidat(s) concerné(s). Des sanctions sont applicables, allant jusqu'à l'interdiction de se représenter aux épreuves.

#### Aménagement des épreuves pour les personnes en situation de handicap

Un candidat en situation de handicap doit fournir au moment de son inscription un certificat médical tamponné et signé précisant la nature du handicap ainsi que les recommandations d'aménagement prescrites par le praticien. Les centres de passation pourvoiront à ces aménagements dans la mesure des possibilités matérielles. Le candidat devra dans tous les cas doubler son inscription dans le même délai d'un email d'information à daefle@alliancefr.org indiquant la session de son choix et les recommandations d'aménagement prescrites par le praticien (accompagné d'une copie en pièce-jointe du certificat médical tamponné et signé.)



### Résultats

#### **Corrections**

Les corrections sont assurées par l'Alliance Française de Paris.

#### Jurv

Les notes sont définitives après délibération du jury. Aucune décision n'est contestable.

#### Obtention du diplôme (session extraordinaire - avril 2024)

L'obtention du diplôme est conditionnée par une note au moins égale à 50/100 sur l'ensemble des épreuves, dont au moins 40 points sur l'épreuve transversale et au moins 7 points sur l'épreuve de spécialisation.

En cas d'échec, le candidat ne pourra plus se présenter aux épreuves finales, comme indiqué dans la notice informative sur la refonte de la maquette pédagogique, disponible sur le site internet de l'Alliance Française de Paris.

#### Obtention du diplôme (à partir de mai 2024)

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation de cinq blocs de compétences fondamentaux et d'un bloc de spécialisation dans la limite des trois ans entre le début de la formation et la passation de la dernière épreuve.

Les candidats disposent de deux ans pour valider chaque bloc de compétences à partir de leur inscription à celui-ci.

#### Envoi des résultats

Après délibération du jury, et à la date indiquée, l'Alliance Française Paris diffuse les résultats anonymement sur son site internet (www.alliancefr.org). Seul le numéro de candidat apparaîtra. Ce numéro apparaîtra sur la convocation à l'examen. Le résultat est également envoyé par voie électronique au candidat.

L'envoi des diplômes s'effectue dans le mois suivant, par voie postale, au centre d'examen qui contacte le candidat pour déterminer les modalités d'envoi ou de retrait du document.

#### Consultation des copies et retours pédagogiques (à partir de mai 2024)

Quel que soit le résultat de l'épreuve, les candidats n'ont pas accès à leurs copies.

Un retour pédagogique peut être envoyé si la note finale obtenue pour le bloc est comprise entre 47 et 49,9/100. Ce retour ne portera que sur les épreuves dont la note est comprise entre 20 et 22,5/45, (pas de retour pour les épreuves dont la note obtenue est inférieure à 20/45, ou dont la note est supérieure à la moyenne).

La demande de retour pédagogique doit être envoyée par mail exclusivement (daefle@alliancefr.org) dans un délai maximum de quatorze jours calendaires après l'envoi des résultats.

## Reports et remboursements

Aucun transfert d'inscription ne pourra être autorisé d'un centre de passation à un autre. Seuls les justificatifs traduits en français, tamponnés et signés faisant apparaître clairement le nom, le prénom et la date de naissance de l'inscrit ainsi que le motif professionnel, médical, ou l'incident de transport (grève, retard... le jour des épreuves), donneront lieu à un seul report, non renouvelable, à la session suivante. Les demandes sont à envoyer par mail exclusivement (au centre de passation et à daefle@alliancefr.org) au plus tard 48h après la date d'émission du document.

En aucun cas l'Alliance Française de Paris ne pourra donner suite à une demande de remboursement. Les droits d'inscription ne sont pas remboursables. Le paiement doit être effectué avant la clôture des inscriptions et/ou que le nombre maximum de candidats soit atteint.